

LYON

REAMENAGEMENT DES RIVES DE SAONE

Depuis plus d'une vingtaine d'années, Lyon renoue avec son environnement fluvial. Après la reconquête de la rive gauche du Rhône, c'est aux rives de Saône que s'attaque la communauté urbaine. Plus de 13 kilomètres de berges seront réaménagés dans un premier temps, offrant un cheminement continu aux piétons et aux cyclistes. Une importante commande artistique jalonnera l'itinéraire.



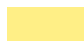


Autoroute et voie express, bretelles de raccordement à la voirie, aires de stationnement et parkings... A Lyon, les berges du Rhône et de son affluent la Saône ont été sacrifiées à la frénésie automobile des années 1960-1970. Depuis 2008, la rive gauche du fleuve, depuis le parc de Miribel-Jonage au nord à celui de Gerland au sud, a été rendue aux piétons et aux cyclistes. C'est aujourd'hui sur les rives de la Saône que se portent les ambitions de la collectivité. Des ambitions qui ont germé il y a quelques années à la faveur de l'opération Lyon Confluence – menée par l'urbaniste François Grether et le paysagiste Michel

Desvigne – et qui s'illustrent déjà dans l'aménagement des quais du port Rambaud (Latz und Partner, Tilman Latz) et du parc de Saône (ADR, Georges Descombes).

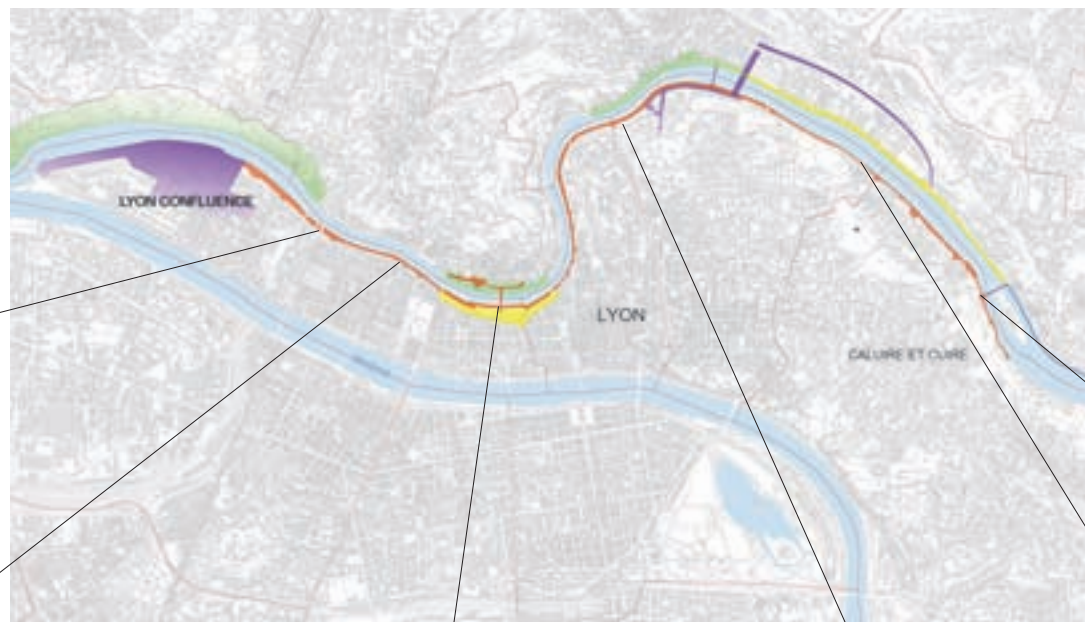
Du confluent aux monts d'Or

Désormais, la reconquête des rives de la Saône s'étend à toute l'agglomération. L'ambition du Grand Lyon, maître d'ouvrage, porte dans une première phase sur 13,6 kilomètres en huit séquences et, à terme, sur une cinquantaine de kilomètres. Du sud au nord, la nouvelle promenade reliera le confluent du Rhône et de la Saône aux communes de Fontaines-sur-Saône et de Rochetaillée-sur-Saône, face aux monts d'Or. A plus long terme, elle rejoindra Neuville-sur-Saône à l'extrémité nord de la communauté urbaine.

La première séquence, incluse dans le périmètre de Lyon Confluence, aura une vocation de trait d'union entre le nouveau quartier et le centre historique. Elle passera sous le pont Kitchener-Marchand et sous deux viaducs ferroviaire et

-  Opérations connexes
-  Opération 1^{ère} phase
-  Opération 2^{ème} phase
-  Opération de plus long terme
-  Piste cyclable

L'espace Kitchener-Marchand et le bas-port Rambaud.
Maîtrise d'œuvre en cours d'attribution.



La promenade du défilé de la Saône.
Maître d'œuvre : HYL.
Artiste : Tadashi Kawamata.

Le débouché de la passerelle du palais de justice.
Maîtres d'œuvre : Dumétier Design, ALEP Architectes.
Artistes : Michel Elmgreen et Ingar Dragset.



Le bas-port Gillet.
Maître d'œuvre : ILEX.
Artistes : Meschac Gaba et Pablo Reinoso.

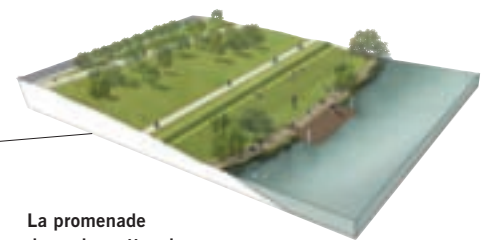


autoroutier à hauteur du centre d'échanges de Perrache. La traversée du centre historique, inscrit au patrimoine mondial de l'humanité, sera marquée par le défilé de la Saône entre les collines de la Croix-Rousse et de Fourvière, et par la courbe de ses façades monumentales. Dans cette séquence, ainsi que dans la suivante, le vocabulaire architectural des bas-ports, reconstruits après la crue dévastatrice de 1840, se montre particulièrement riche : murs perrés ou de soutènement, parapets en pierre, volées de rampes et d'escaliers, sols pavés ou de galets... A ce visage très minéral, s'oppose celui plus sauvage des derniers segments en limite de Caluire-et-Cuire, Fontaines-sur-Saône et Rochetaillée-sur-Saône, où d'anciens chemins de halage font office de bas-ports. Après l'escale romantique de l'île Barbe, la promenade s'interrompt pour reprendre son cours à hauteur de l'île Roy, appelée à devenir un site école dédié au développement durable. En rive droite, l'unique séquence consiste en la création d'un parvis et d'un belvédère à hauteur de l'ancien palais de justice. On pourrait prêter à Gérard Collomb, maire de Lyon et président

du Grand Lyon, l'intention de rejouer, sur la Saône, la carte de l'aménagement de la rive gauche du Rhône, dont la reconquête en promenade piétonne a connu un grand succès. Mais la nature très contrastée des cours d'eau et la différence d'enjeux excluent la perspective d'un remake. A la puissance du Rhône, s'opposent la placidité et la sinuosité de la Saône qui épouse le contour des balms, ces collines qui la surplombent. L'emprise très généreuse des bas-ports du Rhône contraste avec l'étroitesse des siens, qui offrent de surcroît des ambiances bien plus variées. Dans la partie la plus sauvage de l'itinéraire, cette frêle épaisseur s'accompagne de la fragilité des berges naturelles.

Un scénario intimiste au fil de l'eau...

Le parti adopté consiste à créer un chemin de berge ininterrompu dans le lit de la rivière, immersion poétique qui aiguisera le sentiment d'un ailleurs dans la ville. Contemplatif par nature, le projet confortera également les usages existants, comme l'aviron qui se pratique en amont de Lyon. Pour pallier l'inexistence



La promenade des guinguettes de Rochetaillée-sur-Saône.
Maître d'œuvre : In Situ.
Artistes : Sabrina Lang et Daniel Baumann, Le Gentil Garçon, Didier Fiuza Faustino.

Le chemin nature.
Maître d'œuvre : BASE.
Artistes : Pascale Marthine Tayou et Erik Samakh.



L'ancienne écluse de Caluire-et-Cuire.
Maître d'œuvre : HYL.
Artistes : Jean-Michel Othoniel, Richard Woods.



La promenade de Fontaines-sur-Saône.
Maître d'œuvre : Tim Boursier-Mougenot et Anne-Laure Giroud, ALEP Architectes.
Artiste : Le Gentil Garçon.



ponctuelle de berges, près de trois kilomètres d'estacades ou de chemins en encorbellement seront construits. Large de trois à huit mètres dans la traversée du centre historique de Lyon, ce chemin d'eau se développe par endroits à la faveur du renflement des bas-ports dans les séquences urbaines (25 à 40 mètres). Seule l'ultime section, la plage des guinguettes de Rochetaillée, se déploie plus généreusement. A la contrainte de l'étroitesse, s'ajoute celle d'un site inondable, exposé aux fortes crues hivernales de la Saône sur la totalité de l'itinéraire.

Une entreprise fractionnée

Lyon ayant été une scène phare du paysage dans les années 1990, la reconquête des rives de Saône prend des allures de nouveau rendez-vous des paysagistes. Le maître d'ouvrage a en effet opté pour une fragmentation de la maîtrise d'œuvre, différenciée selon les séquences. La diversité typologique des rives de la Saône et la longueur de l'itinéraire semblent avoir tenu lieu de mobile à cette répartition, qu'imposait plus prosaïquement un calendrier opérationnel serré. A l'exception de l'unique séquence située en rive droite, confiée à l'architecte Bruno Dumétier, toutes les équipes de maîtrise d'œuvre sont issues du sérail de l'Ecole nationale supérieure du paysage de Versailles. Intervenant sur des segments d'un à trois kilomètres, elles se composent d'un paysagiste mandataire, d'un concepteur lumière et de bureaux d'études divers (génie hydraulique, génie végétal...). L'agence parisienne HYL, à qui échoit la séquence la plus prestigieuse au centre de Lyon ainsi que celle de l'ancienne écluse de Caluire-et-Cuire face aux chevets de l'île Barbe, conforte son ancrage lyonnais. Les agences lyonnaises In Situ et Ilex sont également de la partie, ainsi que Tim Boursier Mougenot et Anne-Laure Giroud. Implantée à Paris, bien qu'ayant créé une antenne à Lyon, la jeune agence BASE fait son entrée sur le marché local. Le maître d'œuvre de la première séquence, sous maîtrise d'ouvrage de la SPLA Lyon Confluence, sera quant à lui désigné courant avril. La cohésion d'ensemble ne paraît pas le moindre des défis qu'aura à relever le Grand Lyon pour éviter l'écueil d'un pointillisme exacerbé. Elle repose en grande part sur le professionnalisme et la connivence d'équipes de maîtrise d'œuvre devant se résoudre à d'intenses phases de concertation.

Le fil rouge de l'art

La conception de ce chemin d'eau sera assortie d'une importante commande publique artistique, « la plus vaste en Europe » selon Jérôme Sans, directeur artistique, qui n'a sans doute pas pris l'exacte mesure de celle initiée par Jean Blaise en rives de l'estuaire de la Loire, portant sur une vingtaine d'œuvres pérennes. Les treize artistes conviés par Jérôme Sans, associé au producteur APC + AIA, ont d'emblée été intégrés aux différentes équipes de maîtrise d'œuvre. Après avoir laissé son empreinte sur les rives de la Loire et de la Garonne, Tadashi Kawamata se voit confier le rôle de maître de cérémonie. Dans la séquence phare du centre de Lyon, il concevra une œuvre en triptyque : un belvédère accroché à une ancienne culée de pont, un jeu de rampes habillant la façade du parking Saint-Antoine provisoirement conservé et une série de plateformes flottantes, hypothèse encore à l'étude. Ses constructions en bois pourraient aussi émailler la partie plus champêtre de l'itinéraire.

Les autres artistes, parmi lesquels Jean-Michel Othoniel ou Lang & Baumann, à qui l'on doit la célèbre chambre d'hôtel érigée sur le Palais de Tokyo, jouissent pour la plupart d'une notoriété internationale. Les rochers à crues d'Erik Samakh et ses célèbres nuées de lucioles, ici soumises à un régime amphibie, rappellent

que les artistes devront eux aussi parer à la contrainte de l'inondation régulière du site. Didier Fiuza Faustino, sollicité comme artiste, l'est également en tant qu'architecte. Il concevra les deux maisons du projet Rives de Saône vouées à la concertation, l'une fixe, au centre de Lyon, l'autre itinérante.

De géographie en scénographie

Quatorze communes de la communauté urbaine et cinq arrondissements lyonnais sont partie prenante du projet Rives de Saône. Conçu à l'échelle de l'agglomération, il témoigne d'une conscience plus diffuse des particularités du site fluvial. Nul doute que ce chemin d'eau offrant un bain de nature ou d'évasion en pleine ville puisse ravir les suffrages des populations. Mais l'équation de ce fil de berge pourrait se montrer plus complexe que ne le laisse supposer sa ténuité. La recherche d'un langage à la fois commun aux différentes séquences et approprié à leur diversité typologique conditionne la fluidité et la cohérence de l'itinéraire. C'est d'ailleurs ce que mettait en évidence l'importante « étude de vocabulaire » réalisée en amont par l'agence Itinéraire Bis. La conception séquentielle de l'itinéraire s'expose non seulement au risque d'une éventuelle cacophonie, mais également à celui d'une approche exclusivement linéaire. Sans accroches au milieu environnant, la promenade n'aurait en effet guère de sens. Elle devra s'arrimer aux quais hauts mais aussi prendre en compte le rapport intime de la Saône à son environnement bâti ou naturel, et s'inscrire dans la topographie plus vaste des balmes en surplomb.

La poésie intrinsèque des berges de Saône, déjà revêtues par endroits d'un charme d'oasis, laisse craindre un aménagement trop prégnant. La richesse des espaces naturels à préserver impose par endroits une intervention minimale. Celle patrimoniale des parties plus urbaines réclame non seulement de la sobriété, mais aussi l'intégration d'une très forte identité minérale. Au danger d'une intervention plaquée s'ajoute celui d'une commande artistique cantonnée dans un pur rôle de faire-valoir médiatique. Dans le « River Movie » qu'entend tourner Jérôme Sans, les artistes, qui n'en sont encore qu'au stade des premières intentions, auront à exprimer leur art de *in situ*. Il ne faudrait pas qu'une médiatisation trop intense du projet (commande artistique, maisons du projet, signalétique...) éclipse la subtilité de la médiation requise pour réinterpréter le paysage de la rivière en vue de renouer le contact avec elle. La tâche est d'autant plus délicate que la Saône, artère ombilicale autour de laquelle Lyon a vécu repliée pendant des siècles, charrie un imaginaire à ne pas appauvrir ni travestir.

Françoise Moiroux

MAÎTRE D'OUVRAGE :
Grand Lyon et SPLA
Lyon Confluence
(1^{ère} séquence).
CALENDRIER : octobre 2010/
octobre 2011 :
conception ; été 2011 :
ouverture des 2 maisons
du projet ; octobre 2011/
mars 2012 : consultation
des entreprises ;
avril 2012/juin 2013 :
réalisation.

PROGRAMME : 13,6 km
répartis en 8 séquences,
dont 7 en rive gauche
de Saône (à terme 50 km
en rives droite et gauche).
BUDGET : 60 M€ (hors
séquence de Lyon
Confluence), dont 6 M€
de commande artistique.
COMMANDE ARTISTIQUE :
Jérôme Sans associé
à APC + AIA.